

Des enfants au pain et à l'eau pour ne pas avoir payé la cantine

Neuf élèves de l'école maternelle de Maincy (Seine-et-Marne) se sont retrouvés au pain et à l'eau lundi parce que leurs parents avaient un jour de retard dans le règlement de la cantine.

Par AFP

LIBERATION.FR : mercredi 4 avril 2007

Neuf élèves de l'école maternelle du village de Maincy (Seine-et-Marne), âgés de 3 à 6 ans, ont été nourris au pain et à l'eau lundi, leurs parents ayant oublié de payer d'avance la cantine de leurs enfants, a-t-on appris mardi auprès d'une mère d'élève et de la mairie.

«Quand je suis venue chercher mon fils, une maman m'a appris que neuf enfants, dont mon fils Hugo, n'avaient eu pour seul repas que du pain et de l'eau. Le motif invoqué par la mairie était un retard de paiement, les repas pour un mois devant être payés au début du mois, mais peut-on vraiment parler de retard le 2 avril ?", a protesté Magalie Diez, interrogée par l'AFP. «On a regroupé les enfants concernés et on leur a dit qu'il fallait gronder leurs parents. C'est un procédé ignoble. On doit s'en prendre aux parents, pas aux enfants», a ajouté Mme Diez, membre de l'association de parents d'élèves Ensemble pour l'école.

"Depuis dix ans le règlement stipule que seul le paiement d'avance des repas vaut réservation, et nous l'avons rappelé encore récemment", a rétorqué Pascale Coffinet, maire du village.

"Nous sommes très souples: nous commandons les repas 48 heures à l'avance, à un prestataire, en fonction du nombre de réservations que nous avons, ce qui permet aux parents de prendre leurs enfants ou de les laisser en fonction de leur agenda". "Lundi, il manquait neuf repas, et légalement nous n'avions pas le droit d'aller acheter quelque chose aux enfants, en cas d'allergie. Notre tort a été de prendre ces enfants à midi. Les instituteurs auraient dû les garder et appeler les parents négligents".

Mardi, cinq enfants de l'école primaire dont les parents n'avaient pas encore payé les repas ont été nourris grâce à des sandwichs achetés par l'association de parents, a précisé la mairie.